

*Initiatives ministérielles*

Le comté de Bonaventure—Îles-de-la-Madeleine, lui aussi, a des frontières qui s'élargissent de façon appréciable avec une superficie de 11 375 kilomètres carrés. Elle est présentement de 8 155 kilomètres carrés.

Le Bloc québécois ne peut accepter la réduction d'un comté dans l'est. La perte d'un comté diminuerait notre poids politique à la Chambre des communes, et par le fait même, entraînerait une baisse de l'influence politique de notre région. D'autre part, je partage l'avis de mon collègue qui a pris la parole tout à l'heure, en espérant que dans quatre ans, on ne se pose plus ces questions.

En tant que région rurale, l'est du Québec se verrait une fois de plus marginalisé par cette refonte de la carte électorale. Le monde rural est en difficulté. Plus particulièrement les gens de ces petites paroisses viennent voir leur député fréquemment.

• (1535)

Ensuite, dans une période où plusieurs intervenants et organismes optent pour une décentralisation des services gouvernementaux et un rapprochement des élus avec la population, la diminution du nombre de comtés va directement à l'encontre de ce que les gens veulent.

Nous trouvons tout à fait déplorable que ce sera le citoyen qui fera les frais de cette réforme une fois de plus.

Le comté de Gaspé—Matane regrouperait entre autres les villes d'Amqui, Cap-Chat, Gaspé et Matane. Alors imaginez-vous un peu ce que ce sera lorsque le député fera le tour de son comté, et à plus forte raison lorsque les gens vont venir rencontrer leur député.

Tantôt, on parlait dans cette Chambre que VIA Rail chez nous n'existe plus. Les autobus ne passent que rarement. Nos routes ne sont pas carrossables. Il reste quoi, monsieur le Président, à ces gens pour se déplacer? Il ne reste que la distance et on voudrait encore agrandir le comté, ce qui n'a absolument pas de sens, et c'est pour cela que je partage l'avis de mes confrères.

[Traduction]

**Mme Dianne Brushett (Cumberland—Colchester):** Monsieur le Président, je voudrais faire remarquer une chose au député de Matapédia—Matane. J'ai grandi dans une région rurale du Nouveau-Brunswick. . .

**Le président suppléant (M. Kilger):** À l'ordre, s'il vous plaît. Je regrette d'interrompre la députée, mais je voudrais que tout le monde comprenne qu'il n'y a pas de période de questions et d'observations comme telle. Cependant, la députée peut prendre jusqu'à dix minutes pour faire une intervention au sujet de la mesure législative à l'étude.

**Mme Brushett:** Monsieur le Président, j'interviens pour signaler que je partage les sentiments exprimés par le député de Matapédia—Matane et les valeurs que respectent les localités rurales de la Gaspésie. Les régions rurales du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse ont les mêmes valeurs, les mêmes besoins, et de longues distances les séparent également les unes des autres. Nous savons, nous aussi, que la représentation doit être l'affaire des régions géographiques et pas nécessairement des statistiques.

Il faut proposer de nouvelles idées. Le député parle d'idéaux que nous partageons tous et que nous visons, et pourtant, il a le sentiment qu'ils ne seront pas ici après les prochaines élections. Cela me semble tout à fait contradictoire.

[Français]

**M. Osvaldo Nunez (Bourassa):** Monsieur le Président, je me prononce en faveur du projet de loi C-18 à l'effet de suspendre la révision des limites des circonscriptions électorales fédérales.

Mon comté qui est celui de Bourassa regroupe totalement la ville de Montréal-Nord. La population que je représente aujourd'hui, les citoyens et les citoyennes de Montréal-Nord, est actuellement de 85 516 habitants. Selon le nouveau découpage, la population passerait à 94 214 habitants, tandis que la moyenne au niveau des comtés fédéraux est de 91 500.

Alors, si la réforme proposée se concrétise, mon comté va déborder de la ville de Montréal-Nord, une ville qui a beaucoup d'histoire, qui a ses propres traditions bien établies, qui a une identité commune très forte, une ville vieille de plus de 75 ans qui constitue une collectivité vivante, organisée de façon humaine et non pas uniquement d'une façon administrative.

• (1540)

La nouvelle division administrative nous paraît totalement arbitraire. Montréal-Nord possède ses propres organismes communautaires, économiques, sociaux et culturels. Il y a de nombreux organismes communautaires à Montréal-Nord qui accomplissent un travail formidable. Il y a plus de 3 000 personnes qui travaillent à Montréal-Nord de façon bénévole. Mon comté a été très affecté par la crise économique que nous ne finissons de vivre, comme du reste tout le Québec, qui en a été affecté, mais heureusement que nous pouvons compter sur ces organismes communautaires qui effectuent un travail formidable, un travail extraordinaire.

Nous avons un CLSC qui dessert la population de Montréal-Nord et qui vient de fêter ses 20 ans. Il y a quelques jours, il y a eu une grande soirée, un souper-bénéfice organisé par la Fondation du CLSC de Montréal-Nord. Toutes les autorités y étaient, y compris moi-même à titre de député fédéral. Je profite de cette occasion pour saluer le directeur général du CLSC qui est là depuis sa fondation et qui réalise vraiment un travail formidable. J'assure le CLSC de mon entière collaboration.

Les habitants de Montréal-Nord s'identifient également avec le maire de Montréal-Nord qui est là depuis plus de 30 ans. Il a fêté ses trois décennies comme maire, et j'y étais. Il y a eu une grande fête et il jouit de l'appui de la population. Il n'est pas un souverainiste comme moi, il n'est pas membre du Bloc québécois mais je tiens à souligner. . .

**Une voix:** Ça va venir!

**M. Nunez:** Ça va venir. Je tiens à souligner son apport à la vie économique, sociale, culturelle de Montréal-Nord. Montréal-Nord compte aussi sur une corporation de développement économique et communautaire de formation récente qui rend de grands services à la population de Montréal-Nord, surtout au niveau des conseils, au niveau économique, qui regroupe des gens représentatifs de la population.